



Portail d'affaires

BTP : second-œuvre du bâtiment

Annonce A15146 mise à jour le 22/05/2023

Description générale

Description de l'activité recherchée

Entreprise du bâtiment second œuvre en construction neuve et/ou rénovation intervenant dans une ou plusieurs de ces spécialités :

- Isolation thermique, ravalement de façade.
- Peinture intérieure et extérieure.
- Revêtements de sols et murs.
- Menuiserie.
- Électricité.
- Plomberie.
- Agencements : cloisons, cuisine, salle de bain, intérieur, ...

Une société qui possède un véritable savoir-faire, reconnu sur son marché, qui en fait la fierté de ses collaborateurs.

Elle développe et vend des projets et services à une clientèle diversifiée.

Elle possède un potentiel de développement.

Type de société recherchée

Société in bonis

Société recherchée

Taille de la structure recherchée

Nb de collaborateurs	5
Chiffre d'affaires	1 000 k€

Localisation(s) souhaitée(s)

Ile-de-France, Haute-Normandie, France, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Somme, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire

Infos sur l'acquéreur

Informations sur le repreneur

Age du repreneur	51 ans
Montant de son apport personnel	200 k€

Formation

CRA Formation : Les priorités des 100 jours après la Reprise d'Entreprise (juin 2022).

CRA Formation : La Reprise d'Entreprise – Les outils pour réussir (décembre 2021).

Ingénieur mécanique et productique (1997).

Parcour professionnel

24 ans d'expérience :

- Bâtiment génie civil.
- Tuyauterie.
- Chauffage / ventilation.
- Électricité courants forts / courants faibles.
- Voirie et réseaux divers.

Complément d'information

Remarques, éléments complémentaires

- Direction de PME pendant 5 ans.
- Conduite d'opérations de reprise de PME (2 PME de reprises).
- Planification, gestion budgétaire et financière de PME (CA jusqu'à 12 M€).
- Management d'équipes pluridisciplinaires (jusqu'à 70 personnes).
- Développement Commercial.

Démarche de l'acquéreur

Concernant cette acquisition, l'acquéreur est en **recherche active**

L'acquéreur est ouvert à

- Une reprise totale, le cédant quittant l'entreprise.
- Une reprise majoritaire, le cédant restant en minoritaire.
- Une association minoritaire avec le chef d'entreprise actuel.